



Cor



Directeur d'État pour l'évangélisation et la formation de la foi – Portée et guide pour la réussite

Le directeur d'État pour l'évangélisation et la formation de la foi joue un rôle essentiel dans le renforcement des efforts d'évangélisation et de formation de la foi des Chevaliers de Colomb au sein de la juridiction. Ce poste n'est pas seulement administratif. Il exige une vision, du leadership et un engagement actif pour favoriser une culture de fraternité et de foi. Le directeur pour l'évangélisation et la formation de la foi est le gardien de la vision et de la mission du programme *Cor* en lien avec la vision vivante du bienheureux Michael McGivney dans chaque conseil. Les principales responsabilités sont de bâtir une équipe, de former des dirigeants régionaux et de collaborer avec les dirigeants déjà en poste pour étendre la portée du programme *Cor*. Les bénéficiaires de ce leadership et de cette structure sont les directeurs pour l'évangélisation et la formation de la foi des conseils, car ils appliquent directement l'encadrement et les ressources pendant qu'ils offrent le programme *Cor*. Les lignes directrices ci-dessous fournissent une feuille de route précise pour la réussite.

Description du rôle du directeur d'État pour l'évangélisation et la formation de la foi

Collaboration du directeur d'État pour l'évangélisation et la formation de la foi avec les directeurs pour l'évangélisation et la formation de la foi des conseils

- Prêcher par l'exemple en participant aux réunions *Cor* et aux initiatives fondées sur la foi.
- Assurer un engagement régional constant pour encadrer et orienter les dirigeants locaux et encourager les conseils à reconnaître et à mettre à profit les efforts *Cor* afin d'enrichir leur paroisse et de maximiser leur impact.
- Assurer l'accès aux ressources, à la formation et aux rapports relatifs au programme *Cor*.
- Aider les conseils à choisir un directeur pour l'évangélisation et la formation de la foi et à terminer son intégration auprès du Conseil suprême en soumettant le formulaire de rapport sur le directeur pour l'évangélisation et la formation de la foi du conseil (www.kofc.org/formulaires).
- Soutenir la croissance du programme *Cor* en encourageant les conseils à partager des témoignages et à produire régulièrement des rapports sur leurs activités, comme demandé par le Conseil suprême (www.kofc.org/cor).
 - Pour faire part de mises à jour trimestrielles, faites défiler la page vers le bas et cliquez sur l'onglet jaune **Cor Sondage trimestriel**
 - Pour faire part d'un témoignage ou donner de la rétroaction, faites défiler la page vers le bas et cliquez sur l'onglet **Témoignages sur le programme Cor**.
- Fournir de l'orientation, de l'encadrement et du soutien aux députés de district (et aux autres membres de l'équipe que vous formez, comme les députés pour l'évangélisation et la formation de la foi) à mesure qu'ils font progresser les initiatives relatives à l'évangélisation et la formation de la foi dans leurs juridictions.
- Renforcer la collaboration avec les aumôniers afin de favoriser une plus grande adhésion pastorale et une plus grande sensibilisation.
- Inviter les directeurs d'agence ou les directeurs d'agence adjoints à se joindre à l'équipe d'évangélisation de votre État afin de renforcer la coordination avec les conseillers fraternels et de favoriser la croissance du programme *Cor*, renforçant ainsi les conseils et créant de nouvelles occasions pour l'Ordre.

Collaboration avec le Conseil suprême et le conseil d'État

- Assurer la cohérence de la vision et de la mission du programme *Cor* avec les dirigeants et les initiatives de l'État.
- Promouvoir une meilleure intégration de la marque et de la mission des initiatives pour l'évangélisation et la formation de la foi dans le cadre des initiatives globales du Conseil suprême.
- Communiquer les besoins et les réussites des conseils aux dirigeants du Conseil suprême.
- Veiller à l'adaptation efficace des programmes du Conseil suprême au niveau de l'État.
- Adhérer à la vision du Conseil suprême de « former des champions pour former des champions » en reconnaissant votre rôle en tant que dirigeant et mentor.
- Développer vos propres qualités de dirigeant en identifiant et en responsabilisant les autres personnes qui peuvent poursuivre la mission.

Rôle du directeur d'État pour l'évangélisation et la formation de la foi – Guide pour la réussite

Attentes générales

- Le directeur d'État pour l'évangélisation et la formation de la foi doit :
 - **Se tenir au courant** : être au fait de l'efficacité et des progrès des initiatives relatives à l'évangélisation et la formation de la foi ou du programme *Cor* dans l'ensemble de la juridiction.
 - **Soutenir le député d'État** : contribuer à orienter la culture vers l'évangélisation et la formation de la foi.
 - **Être la voix du programme *Cor* et des initiatives pour l'évangélisation et la formation de la foi** : représenter ce programme et ces initiatives lors des réunions et des événements d'État importants.
 - **Renforcer la communication et la production de rapports** : assurer des mises à jour cohérentes sur les activités liées au programme *Cor* à l'aide des outils du Conseil suprême pour le suivi et l'évaluation.

Tâches essentielles et plan d'exécution

- Présence et sensibilisation : la présence et le leadership du directeur pour l'évangélisation et la formation de la foi lors des réunions d'État et de district sont des occasions essentielles pour donner le ton, renforçant le fait que les Chevaliers sont appelés à être « premiers dans la foi et dans la charité ».
 - Réunions et rassemblements d'État – participer activement aux réunions d'État importantes :
 - Réunion organisationnelle
 - Réunion semestrielle
 - Congrès d'État
 - Réunions de district
- Collaboration stratégique : collaborer directement avec les députés de district et les grands Chevaliers pour promouvoir les efforts relatifs à l'évangélisation et la formation de la foi ou le programme *Cor* au niveau local.
- Engagement du conseil et perfectionnement des qualités de dirigeant
 - Tenir à jour la liste des coordonnées des directeurs pour l'évangélisation et la formation de la foi des conseils : s'assurer que tous les conseils désignent un directeur pour l'évangélisation et la formation de la foi et soumettent leurs renseignements par l'intermédiaire du formulaire approprié (www.kofc.org/formulaires).
 - Former une équipe régionale : nommer les « députés pour l'évangélisation et la formation de la foi » dans des domaines clés pour fournir du mentorat et contribuer à la mise en œuvre du programme *Cor*.
 - Encourager la participation du clergé : nommer un responsable *Cor* de la liaison avec le clergé pour entretenir des relations avec les prêtres et faciliter l'adoption locale du programme *Cor*.
- Mesures à prendre annuelles
 - T1 – Fondation et rapports
 - Soumission des renseignements sur le directeur pour l'évangélisation et la formation de la foi du conseil : s'assurer que les conseils soumettent les coordonnées du directeur pour l'évangélisation et la formation de la foi (www.kofc.org/formulaires)
 - Rappel sur les rapports trimestriels : encourager la production de rapports exacts et en temps opportun (www.kofc.org/cor)
 - Pour faire part de mises à jour trimestrielles, faites défiler la page vers le bas et cliquez sur l'onglet jaune **Cor Sondage trimestriel**
 - T2 – Engagement et formation
 - Incarner la mission : participer personnellement aux réunions *Cor* (si possible) et se consacrer à une vie de prière quotidienne – prêcher par l'exemple.
 - Connaissance des outils : maîtriser les ressources relatives au programme *Cor* et à l'évangélisation et la formation de la foi pour les mettre en œuvre en toute confiance.
 - T3 et T4 – Expansion et durabilité
 - Renforcer la communication : maintenir un contact fréquent avec les directeurs pour l'évangélisation et la formation de la foi des conseils et les autres dirigeants des conseils.
 - Développer le groupe – développer de nouvelles équipes *Cor* et soutenir les équipes existantes.
 - Recueillir et partager des informations : recueillir et partager des histoires de réussite pour favoriser la participation (www.kofc.org/cor).
- Pour faire part d'un témoignage ou donner de la rétroaction, faites défiler la page vers le bas et cliquez sur l'onglet **Témoignages sur le programme *Cor***.

Développer et élargir le programme Cor

- Identifier et mobiliser les hommes catholiques clés
 - Établir un lien solide avec les hommes catholiques influents dans la juridiction.
 - Utiliser les présentations et les liens personnels pour favoriser la participation.
 - Demander aux hommes influents de vous parler de leur parcours et de leur vision de la fraternité catholique.

Favoriser la transition de l'intérêt à l'engagement

- Présenter le programme Cor comme étant la solution : la fraternité et la confiance nécessitent un effort intentionnel et le programme Cor fournit un cadre.
- Déterminer les rôles en fonction des forces : attribuer aux hommes les responsabilités adéquates en fonction de leur expérience et de leur niveau de formation.
- Établir un groupe Cor solide à l'échelle de l'État
 - Tenir des réunions régulières : le conseil d'État devrait se réunir chaque mois pour la fraternité, la formation et la prière.
 - Créer une équipe de direction « de rêve » : attribuer des rôles précis aux dirigeants, notamment :
 - Députés pour l'évangélisation et la formation de la foi : mentors régionaux qui veillent au succès du programme Cor à l'échelle locale.
 - Conseiller spirituel/aumônier : agent de liaison avec le clergé aidant à la sensibilisation au sein de la paroisse.
 - Responsable de la fraternité : se concentre sur les activités sociales et les activités qui renforcent la fraternité.

Renforcer la collaboration fraternelle

- Collaborer directement avec les directeurs pour l'évangélisation et la formation de la foi des conseils et les députés de district pour structurer et mettre en œuvre le programme Cor.
- Faire en sorte que les dirigeants fraternels sont engagés et informés quant aux efforts d'évangélisation.
- Encourager les aumôniers d'État et les membres du clergé à soutenir ouvertement le programme Cor lors des événements importants de l'État.

Rapports et gestion continue

- Veiller à ce que les groupes Cor du conseil partagent des témoignages et des mises à jour trimestrielles sur le site Internet sur le programme Cor du Conseil suprême (www.kofc.org/cor).
 - Pour faire part de mises à jour trimestrielles, faites défiler la page vers le bas et cliquez sur l'onglet jaune **Cor Sondage trimestriel**.
 - Pour faire part d'un témoignage ou donner de la rétroaction, faites défiler la page vers le bas et cliquez sur l'onglet **Témoignages sur le programme Cor**.
- Tenir le conseil d'État au courant des initiatives relatives à l'évangélisation et la formation de la foi ou au programme Cor.
- Communiquer régulièrement avec le Conseil suprême pour tirer parti des ressources et améliorer la stratégie juridictionnelle.

Remarque finale : Pour réussir dans ce rôle, il faut agir, communiquer et faire preuve de leadership de façon constante. En suivant cette structure, vous renforcerez le programme Cor dans votre juridiction et vous contribuerez également à bâtir une culture durable d'évangélisation et de fraternité.